



CONSEIL

Cent soixante-douzième session

Rome, 24-28 avril 2023

Organisation de la 43^e session de la Conférence (1-7 juillet 2023)

Résumé

On trouvera dans le présent document un calendrier provisoire de la 43^e session de la Conférence, une liste des fonctions de membres du Bureau de la Conférence pour lesquelles des candidatures doivent être présentées et des informations sur les tables rondes prévues pendant la semaine de la Conférence.

Suite que le Conseil est invité à donner

- a) Adopter le calendrier provisoire de la 43^e session de la Conférence, présenté à l'*annexe A*;
- b) Proposer des candidats pour les fonctions suivantes de membres du Bureau de la Conférence:
 - président de la Conférence;
 - président de la Commission I;
 - président de la Commission II;
 - vice-présidents de la Conférence (trois);
 - membres élus du Bureau (sept);
 - membres de la Commission de vérification des pouvoirs (neuf);
- c) Prendre note des tables rondes devant se tenir lors des séances plénières de la 43^e session de la Conférence.

Pour toute question relative au contenu du présent document, prière de s'adresser à:

M. Rakesh Muthoo
Secrétaire général de la Conférence et du Conseil
Tél.: +39 06570 55987
Courriel: CSG-Director@fao.org

Les documents peuvent être consultés à l'adresse www.fao.org.

I. Introduction

1. Ainsi que l'a décidé la Conférence à sa 42^e session (14-18 juin 2021), la 43^e session de la Conférence se tiendra à Rome du samedi 1^{er} au vendredi 7 juillet 2023¹. L'ordre du jour provisoire de la session a été approuvé par le Conseil à sa 171^e session (5-9 décembre 2022).

2. Le présent document vient compléter les dispositions relatives à l'organisation de la 43^e session de la Conférence de la FAO qui ont été approuvées par le Conseil à sa 171^e session et sont énoncées dans le document portant la cote C 2023/12, dans lequel il était proposé notamment que le thème du débat général de la Conférence, qui doit se tenir au titre du point 10 «Examen de la situation de l'alimentation et de l'agriculture», soit le suivant: «La gestion des ressources en eau à l'appui des quatre améliorations – production, nutrition, environnement et conditions de vie – pour concrétiser le Programme de développement durable à l'horizon 2030 et les objectifs de développement durable».

II. Calendrier provisoire

3. Le calendrier provisoire de la Conférence (*appendice A*) est présenté au Conseil pour examen et sera ensuite soumis à la Conférence pour approbation.

4. Le Bureau de la Conférence examinera le calendrier provisoire lors de sa première réunion, le premier jour de la session, et adressera une recommandation à la Conférence, pour approbation (article X, paragraphe 2, alinéas a et b, du Règlement général de l'Organisation [RGO]), étant entendu que le processus de nomination du directeur général devra être engagé et mené à terme dans les trois jours ouvrables suivant la date d'ouverture de la session (article XXXVII, paragraphe 1, alinéa d, du RGO).

5. Comme indiqué dans le document CL 172/12/Rev.1 (*Communications des candidats au poste de Directeur général*) et conformément aux dispositions pertinentes du RGO, la date de la nomination du directeur général par scrutin secret est fixée au dimanche 2 juillet 2023. Cela est conforme à la pratique suivie par le passé, notamment à la 41^e session (juin 2019), à la 37^e session (juin-juillet 2011) et à la 33^e session (novembre 2005), auxquelles le scrutin secret pour la nomination du directeur général s'était tenu le premier dimanche de la semaine de la Conférence.

6. La date à laquelle l'unique candidat au poste de directeur général présentera sa communication à la Conférence a été fixée au samedi 1^{er} juillet 2023 après-midi, sous réserve de l'approbation de la Conférence.

III. Membres du Bureau de la Conférence

7. Conformément au principe de roulement entre les régions, le Groupe régional de la FAO pour la région Amérique du Nord doit proposer, à la 172^e session du Conseil, un candidat aux fonctions de président de la Conférence. Par ailleurs, le Conseil est invité à tenir compte du principe de roulement régional établi pour la présidence des Commissions, selon lequel, en l'occurrence, le président de la Commission I serait ressortissant d'un pays non membre du Groupe des 77 et de la Chine, et le président de la Commission II serait ressortissant d'un pays appartenant au Groupe des 77 et de la Chine.

8. Conformément à l'article XXIV, paragraphe 5, alinéa b, du RGO, le Conseil est appelé à proposer des candidats aux fonctions suivantes:

- i. président de la Conférence;
- ii. président de la Commission I;
- iii. président de la Commission II;
- iv. vice-présidents de la Conférence (trois);
- v. membres élus du Bureau (sept);
- vi. membres de la Commission de vérification des pouvoirs (neuf).

¹ C 2021/REP paragraphe 81.

9. Conformément à l'usage, les candidats aux fonctions de membres de la Commission de vérification des pouvoirs entameront leurs travaux dans les 15 jours précédant la Conférence.

10. En outre, conformément à la recommandation formulée par le Conseil à sa 165^e session et approuvée par la Conférence à sa 42^e session, les candidats aux fonctions de membres du Bureau pourront se réunir de manière informelle avant le début de la session de la Conférence afin d'effectuer des travaux préparatoires, étant entendu que ces travaux ne constitueront pas des décisions officielles du Bureau tant que les membres de celui-ci n'auront pas été élus par la Conférence.

IV. Tables rondes

11. Conformément à la décision prise par le Conseil à sa 165^e session², il est envisagé d'organiser des tables rondes lors de la 43^e session de la Conférence afin de favoriser les échanges et le dialogue entre les représentants de haut niveau participant.

12. Les tables rondes porteront sur le thème du débat général et les questions relatives au mandat de l'Organisation. Un animateur guidera les discussions et les intervenants seront invités à participer, notamment sur la question de *La gestion des ressources en eau à l'appui des quatre améliorations – production, nutrition, environnement et conditions de vie – pour concrétiser le Programme de développement durable à l'horizon 2030 et les objectifs de développement durable*.

13. Trois tables rondes sont prévues lors de la séance plénière, en lien avec le débat général au titre du point 10 de l'ordre du jour provisoire.

² CL 165/REP, paragraphe 33, alinéa c.

Appendice A**Ordre du jour provisoire de la 43^e session de la Conférence****Samedi 1^{er} juillet 2023****Matin (9 h 30 - 12 h 30) – Séance plénière (Salle Plénière)**

- Point 1** Élection du président et des vice-présidents
- Point 2** Constitution du Bureau et de la Commission de vérification des pouvoirs
- Point 3** Questions diverses
- 1**
 - 31.1** Conférence McDougall

(Première réunion du Bureau)**Après-midi (14 h 30) – Séance plénière (Salle Plénière)**

- Point 3** Adoption de l'ordre du jour et organisation de la session
- Point 4** Admission d'observateurs
- Point 5** Demandes d'admission à la qualité de membre de l'Organisation (vote)
- Point 6** Nomination du directeur général (Communications des candidats au poste de directeur général)
 - QU Dongyu
- Point 5** Demandes d'admission à la qualité de membre de l'Organisation (cérémonie d'admission)

Dimanche 2 juillet 2023**Matin (10 h 30) – Séance plénière (Salle Plénière)**

- Point 6** Nomination du directeur général (suite) (vote)

Lundi 3 juillet 2023

	Séance plénière (Salle Plénière)	Commission I (Salle Verte)	Commission II (Salle Rouge)
9 h - 12 h	<ul style="list-style-type: none"> Déclaration du Directeur général Déclaration du Président indépendant du Conseil <p>Table ronde 1</p>	<p style="text-align: center;"><u>10 h - 12 h 30</u></p> <p>Point 11: Questions de politique et de réglementation mondiales et régionales découlant des rapports suivants:</p> <p>11.1: Rapport de la 32^e session de la Conférence régionale pour l’Afrique (Malabo [Guinée équatoriale], 11-14 avril 2022)</p> <p>11.2: Rapport de la 36^e session de la Conférence régionale pour l’Asie et le Pacifique (Dacca [Bangladesh], 8-11 mars 2022)</p> <p>11.3: Rapport de la 33^e session de la Conférence régionale pour l’Europe (Lodz [Pologne], 10-13 mai 2022)</p> <p>11.4: Rapport de la 37^e session de la Conférence régionale pour l’Amérique latine et les Caraïbes (Quito [Équateur], 28 mars-1^{er} avril 2022)</p> <p>11.5: Rapport de la 36^e session de la Conférence régionale pour le Proche-Orient (Bagdad [Iraq], 10-13 janvier 2022 [réunion des hauts fonctionnaires] et 7-8 février 2022 [session ministérielle])</p> <p>11.6: Rapport de la 7^e Conférence régionale informelle pour l’Amérique du Nord (États-Unis d’Amérique, 12-14 avril 2022)</p>	
14 h - 16 h 30	Point 10: Examen de la situation de l’alimentation et de l’agriculture		Point 20: Plan à moyen terme 2022-2025 (révisé) et Programme de travail et budget 2024-2025 (projet de résolution sur le montant du budget)
17 h - 19 h 30	Point 10 (suite): Examen de la situation de l’alimentation et de l’agriculture	<p>Point 12: Questions de politique et de réglementation mondiales découlant des rapports suivants:</p> <p>12.1: Rapport de la 28^e session du Comité de l’agriculture (18-22 juillet 2022)</p> <p>12.2: Rapport de la 75^e session du Comité des produits (13-15 juillet 2022)</p>	

Mardi 4 juillet 2023

	Séance plénière (Salle Plénière)	Commission I (Salle Verte)	Commission II (Salle Rouge)
9 h 30 - 12 h	Table ronde 2		Point 20 (suite): Plan à moyen terme 2022-2025 (révisé) et Programme de travail et budget 2024-2025 (projet de résolution sur le montant du budget)
14 h - 16 h 30	Point 10: Examen de la situation de l'alimentation et de l'agriculture	<p>Point 12 (suite): Questions de politique et de réglementation mondiales découlant des rapports suivants:</p> <p>12.3: Rapport de la 35^e session du Comité des pêches (5-9 septembre 2022)</p> <p>12.4: Rapport de la 26^e session du Comité des forêts (3-7 octobre 2022)</p> <p>Point 13: Rapports de la 48^e session (session extraordinaire) (4 juin 2021), de la 49^e session (11-14 octobre 2021) et de la 50^e session (10-13 octobre et 19 décembre 2022) du Comité de la sécurité alimentaire mondiale</p>	
17 h - 19 h 30	Point 10 (suite): Examen de la situation de l'alimentation et de l'agriculture		<p><i>Procédure de correspondance écrite – projets de conclusion uniquement</i></p> <p>Point 18: Rapport sur l'exécution du Programme 2020-2021</p> <p>Point 19: Rapport d'évaluation du Programme 2023</p>

Mercredi 5 juillet 2023

	Séance plénière (Salle Plénière)	Commission I (Salle Verte)	Commission II (Salle Rouge)
9 h 30 - 12 h	Table ronde 3	<p><i>Procédure de correspondance écrite – projets de conclusion uniquement</i></p> <p>Point 16: Programme alimentaire mondial ONU/FAO</p> <p>Point 14: Rapport intérimaire sur l'Examen quadriennal complet des activités opérationnelles du système des Nations Unies en faveur du développement</p> <p>Point 15: Années et journées internationales:</p> <p>15.1: Évaluation de l'Année internationale de la santé des végétaux (2020)</p> <p>15.2: Évaluation de l'Année internationale des fruits et des légumes (2021)</p> <p>15.3: Évaluation de l'Année internationale de la pêche et de l'aquaculture artisanales (2022)</p> <p>15.4: Proposition relative à une Journée internationale de la pomme de terre</p> <p>Point 17: Thème biennal 2024-2025</p>	
14 h - 16 h 30	Point 10: Examen de la situation de l'alimentation et de l'agriculture	(Comité de rédaction, Commission I)	(Comité de rédaction, Commission II)
17 h - 19 h 30	Point 10 (suite): Examen de la situation de l'alimentation et de l'agriculture	(Comité de rédaction, Commission I)	(Comité de rédaction, Commission II)

Jeudi 6 juillet 2023

	Séance plénière (Salle Plénière)	Commission I (Salle Verte)	Commission II (Salle Rouge)
9 h 30 - 12 h	<p>Point 21: Projet de code de conduite sur les procédures de vote (article XII du Règlement général de l'Organisation)</p> <p>Point 22: Allocation des ressources du Programme de coopération technique (projet de résolution)</p> <p>Point 23: Directives relatives à la participation du secteur privé aux sessions des organes directeurs de la FAO à titre d'observateur (projet de résolution)</p> <p>Point 24: Rétablissement par la Conférence du droit de vote des États membres en retard dans le paiement de leurs contributions (projet de résolution)</p> <p>Point 25: Autres questions constitutionnelles et juridiques</p>		
14 h - 16 h 30	<p>Point 26: Comptes vérifiés 2020 et 2021 (projets de résolution)</p> <p>Point 27: Barème des contributions 2024-2025 (projet de résolution)</p> <p>Point 28: Paiement par l'Union européenne des dépenses administratives et autres découlant de son statut de membre de l'Organisation</p> <p>Point 29: Autres questions administratives et financières</p> <p>Point 9: Nomination de représentants de la Conférence de la FAO au Comité des pensions du personnel</p> <p>Point 31: Questions diverses 31.2: In Memoriam</p> <p>Point 30: Date et lieu de la 44^e session de la Conférence</p>	Adoption du rapport de la Commission I (l'heure sera indiquée ultérieurement)	Adoption du rapport de la Commission II (l'heure sera indiquée ultérieurement)

17 h - 20 h	Point 20 (examen partiel) Adoption du projet de résolution sur l'ouverture de crédits budgétaires 2024-2025 (vote) Point 7: Nomination du Président indépendant du Conseil Point 8: Élection des membres du Conseil		
--------------------	--	--	--

Vendredi 7 juillet 2023**Horaire à préciser (Salle Plénière)**

Adoption des rapports:

- de la Commission I
- de la Commission II
- des séances plénières de la Conférence